

BOSC GUERARD SAINT ADRIEN -76-

Route de Tendos



PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE PA4

HYPOTHESE D'IMPLANTATION DES BATIMENTS PA9

REGLEMENT GRAPHIQUE PA10

Echelle : 1/500

S:\18097\documents_bj\plans\etude-vr\18097_pa-hs1.dwg		Indice		Nature de la Modification		Date		Resp	
GEOMETRES - EXPERTS		8.1	Modification du parcellaire, ajout des axes de faîtages sur la zone AUC			04/09/15		BT	
Patrick LECOURT									
Benoit SANTUS									
Olivier JUMENTIER									
Erwan QUINIOU									
1000 chemin de Clères 76230 Bois Guillaume		Tel:02.35.70.54.60		REPRODUCTION RESERVEE		Fax:02.35.15.28.45			
Tél 02 35 70 54 60 Fax 02 35 15 28 45		Dossier 18097		Indice 8.1		Date 26/01/15		Responsable MBRN	
geometres@ge-rouen.fr									

LEGENDE

- Limite de zone constructible
- Distance minimale d'implantation par rapport à la limite
- Orientation de l'axe de faîtage principal (1 ou 2 positions)
- Accès obligatoire
- Accès indicatif
- Enrobé noir
- Cheminement piétonnier (marquage au sol)
- Cheminement piétonnier (stabilisé)
- Espaces verts
- Zone à paysager
- Végétaux à planter
- Alignement d'arbre à planter avec obligation de maintien et d'entretien à charge de l'acquéreur
- Alignement d'arbre existant à préserver
- Zone d'accès à la parcelle interdit
- Servitude de passage de réseau EDF
- Obligation de maintien et d'entretien d'un merlon
- Limite de zone AUB1 / AUC

